

# Coullons, Le Journal

Juin 2019 - N° 44

## Agenda



### JUIN

- Dim. 2 **Marché des Producteurs de Pays**  
Municipalité
- Dim. 9 **Loto** Comité des Fêtes
- Ven. 14 **Audition de musique**  
Ecole de musique de Coullons
- Sam. 15 **Fête de l'école** Ecole de Coullons
- Sam. 15 **Stage Yoga** Yes Yoga Dojo
- Sam. 22 **Permanence des déchets verts** Municipalité
- Sam. 22 **Fête de la musique** organisée par Judo  
Étang de la Plancherotte
- Dim. 23 **Journée Tennis** gymnase
- Sam. 29 **40 ans du Judo** Salle polyvalente

### JUILLET

- Sam. 6 **Fête du village**  
**Feu d'artifice à l'étang de la Plancherotte**  
Municipalité
- Dim. 7 **Marché des Producteurs de Pays**  
Municipalité
- Dim. 14 **Cérémonie du 14 Juillet**
- Sam. 20 **Concours de pétanque à la Plancherotte**  
Club Judo
- Sam. 27 **Permanence des déchets verts**  
Municipalité
- Dim. 28 **Course sur prairie**  
Moto Club de Coullons

## Edito

Avec le mois de juin, c'est l'arrivée de jours plus beaux et chauds, avec une météo clémente pour tous. Du soleil nous en avons tous besoin tant c'est salubre pour la santé et le moral, mais aussi pour les activités de plein air, de loisirs et agricoles.

Les conditions climatiques ne font guère l'affaire de nos agriculteurs qui, dans une conjoncture déjà difficile doivent en plus faire face au chaos de la météo

Cet éditto est l'occasion de rappeler certaines règles.

La réglementation, quelle soit nationale, départementale ou communale, n'est pas avare sur ce que l'on a le droit ou pas de faire en terme de bruits, de feux (ex : brûlage des déchets végétaux) et de toute autre activité pouvant générer d'éventuelles nuisances.

Ces règles existent et doivent donc être respectées. A chacun de les appliquer et de juger s'il y a atteinte ou pas à son bon droit. Je tiens à souligner que Coullons est avant tout une commune dans laquelle chacun reconnaît qu'il y fait bon vivre. Mais le savoir vivre ensemble exige aussi que chacun fasse preuve d'esprit d'ouverture et sache être conciliant.

Si chacun faisait preuve de bonne volonté et de respect vis-à-vis de son voisin, alors la vie quotidienne de tous n'en serait que meilleure.

Un cadre de vie agréable tout en protégeant l'environnement.

Le fleurissement, l'aménagement des espaces verts, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires permettent de contribuer à cette importante démarche.

En juillet 2018, Coullons s'est vue confirmée le maintien de sa 2<sup>e</sup> fleur. Une belle reconnaissance pour les agents des espaces verts.

Le label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large. Les agents du service des espaces verts en sont conscients et œuvrent en ce sens.

Vous êtes invités à contribuer à l'embellissement de votre commune et à participer au concours communal du fleurissement.

Petit rappel : « Les jeux » est le thème associé au fleurissement 2019.

Jeux de plein air, usés par le temps et irréparables, la municipalité avait pris la décision de démonter la structure située à proximité du camping.

Une nouvelle aire de jeux sécurisée va être installée dans les semaines à venir. Les petits pourront donc, à nouveau, grimper, glisser, sauter... sous l'œil bienveillant de leurs proches ou leurs parents.

L'installation de mobiliers urbains (bancs, tables, poubelles...) complétera et transformera cette aire de jeux en un véritable espace de convivialité pour les familles.

Les festivités de l'été arrivent : audition de l'école de musique, fête de la musique, kermesse des écoles, fêtes associatives, 14 juillet, spectacle de rue... tant d'événements à partager.

Dès aujourd'hui, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement des moments de partage et de convivialité proposés et organisés par nos associations.



Agnès COUTANT, Adjointe au Maire

## ENVIRONNEMENT

**Notre commune a considérablement réduit l'emploi des pesticides.** Cette action a bousculé les pratiques des agents chargés de l'entretien des espaces verts et autres. Leur façon d'intervenir se traduit aujourd'hui par le grand retour de la binette, par l'emploi plus fréquent du rotofil et du brûleur thermique, par un espacement des tontes planifiées de manière différenciée.

Coté préventif, le paillage est devenu le principal moyen de lutte contre la prolifération des plantes qui poussent spontanément.

Ce changement de pratique a un impact sur l'entretien des espaces verts et continuera d'en avoir à l'avenir. La prise de conscience collective des méfaits des pesticides modifie la perception des habitants sur le sujet, qui s'habituent petit à petit au verdissement des différents lieux.

**L'entretien des trottoirs est une des missions « prioritaires » des agents** mais tous les accotements ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

Les herbes considérées comme mauvaises dégradent plus rapidement un trottoir gravillonné qu'un trottoir enherbé ou bitumé. Les passages de l'équipe des espaces verts diffèrent donc selon le type de surface.

Par ailleurs, l'emploi de techniques manuelles rallonge inévitablement le temps d'intervention des agents municipaux. Pour toutes ces raisons, la fréquence du passage des agents des espaces verts devant chez vous a sans doute diminué.

En arrachant les herbes dispersées le long de votre clôture, qui grignotent votre muret ou émergent du caniveau, vous aiderez à préserver votre santé et celle de vos enfants et serez associés au travail mené par votre commune pour améliorer votre cadre de vie.



## CAMPING

### Enfin tout arrive !!

Depuis plusieurs mois maintenant vous avez tous pu remarquer l'effervescence régnant sur le site du camping de notre commune. Celui-ci désormais privatisé a rouvert ses portes au 1<sup>er</sup> mai dernier.

**Catherine LIORET et David ROGER** sont donc les nouveaux propriétaires de notre camping qu'ils ont acheté à la municipalité au printemps.

Des bungalows de bois sont en cours d'installation, une piscine est en train d'être réalisée, un snack avec restauration rapide est déjà opérationnel (pizzas, salades...), un bâtiment



de vente de produits de première nécessité pour les campeurs est déjà monté, des vélos sont prêts pour la location, un baby-foot géant est à disposition, et dans quelques jours ce sera le marchand de glaces !

Bravo à nos courageux investisseurs que la Commune essaye de seconder au mieux dans cette aventure. N'hésitez pas à aller faire un tour pour vous rendre compte des investissements en cours, vous pouvez aller saluer les nouveaux acquéreurs, ils en seront ravis.

Nous leur souhaitons la meilleure réussite possible pour ce challenge, qui ne peut qu'aider au développement du commerce local et à la renommée de notre village.

Nous leur souhaitons la meilleure réussite possible pour ce challenge, qui ne peut qu'aider au développement du commerce local et à la renommée de notre village.

# ASSOCIATION AGÉ-CLIC



L'association Agé-Clic (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Leurs missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers Equilibre et Numériques par exemple).

Pour les ateliers Numériques et Equilibre, les personnes intéressées doivent contacter la Mairie pour permettre à Agé-Clic d'organiser au mieux ces ateliers. Il y en aura 6 de chaque prévu pour 2019.

L'association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives pour un maintien à domicile adapté.

**Les bureaux sont situés 5, rue des Cigognes à Gien et ouverts tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le service est gratuit et confidentiel.**

N'hésitez pas à les contacter au **02.38.38.37.51** ou envoyer un mail sur [clicdugiennois@wanadoo.fr](mailto:clicdugiennois@wanadoo.fr).

*Coullons, le journal*

## L'EHPAD DE LA CHANTERELLE

Les résidents de l'EHPAD de La Chanterelle à Coullons remercient les membres du CCAS pour cet après-midi du samedi 27 avril 2019 qui leur a été offert en musique.

Monsieur Patrick Chausson a interprété des anciennes chansons, il était accompagné d'une jeune chanteuse.

L'ambiance était très sympathique, c'était un moment de partage et de convivialité.

L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur autour du goûter offert par le CCAS.

Article rédigé par Mme Andrée Daniel, résidente de « La Chanterelle ».

Suite à l'article concernant la nouvelle association « les amis de la Chanterelle » paru dans le précédent bulletin municipal (mai 2019), nous vous présentons les membres du bureau ci-dessous :



**Mme Anne-Madeleine Maman Présidente et M. Philippe Bruneau trésorier**

## PÊLE-MÊLE DE PATOIS.

Les Anciens auront une certaine nostalgie à la lecture de ce « glossaire » encore utilisé il y a 3 ou 4 décennies. La suite de ce pêle-mêle sera à venir lors de prochaines éditions de bulletin.

**Abraser (s')** - S'effondrer.

**Acamant** - Malade. Handicapé. Souffrant.

**Acheniller** - Exciter. Activer.

**A crapouillon** - Assis sur ses jambes.

**Affutiaux** - Vêtements sans valeur.

**Agider** - Aider.

**Agoué** - Repu.

**Agouant** - Polisson. Insupportable en parlant d'un enfant.

**Aguernasse** - Impureté dans un verre de boisson, un potage. Poussière, moucheron.

**Aqueuter** - Retirer les fanes de certains légumes.

**Apouaiser (s')** - S'écraser. Tomber d'un bloc.

**Arcander** - Peiner inutilement. S'y prendre de façon maladroite.

**Arcanderie** - Petite exploitation qui manque d'organisation. Travail irrationnel.

**Arcandier** - Individu qui travaille sans obtenir de résultats tangibles.

**Arreuiller (s')** - Regarder en ouvrant grands les yeux.

**Assabouir** - Abasourdir.

**Assais** - Restes.

**Assarper** - Abîmer. Tailler à coups de serpe.

**Béchouéter** - Poser tête bêche.

**Berlaiser** - Passer son temps à peu de chose. Tuer le temps au lieu de travailler.

**Berdouiller** - Bredouiller.

**Berlaud** - Simple d'esprit.

**Berouette** - Brouette.

**Beugne** - Coup. Bosse.

**Bicher (se)** - S'embrasser.

**Birette** - Fantôme.

**Bouchure** (ou boucheture) - Haie.

**Boustronné** - Bouleversé.

**Braillou** - Enfant qui pleure souvent. Personne qui se plaint sans cesse.

**Châbler** - Faire tomber. Gauler. "Châbler les noix".

**Chicoter** - Agacer. Trifouiller.

**Ch'ti** - Pingre. Avare.

**Chouiner** - Se lamenter.

**Coubasse** - Se dit surtout d'une volaille malade qui attend la mort. Faire la coubasse ou la coubale.

### Décès :

ROMANET André (82 ans) le 19/4/19

LELIEVRE née LARDIERE Simone (72 ans) le 20/4/19

VIALATTE DE PEMILLE née GILLET Lydie (60 ans) le 23/4/19



Horaires d'ouverture de la Mairie - Lundi de 15h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h



Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :  
Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10  
courriel : coullons.mairie@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire.  
Dépôt légal : juin 2014.  
Articles rédigés par les élus et les associations locales.  
Crédit photos : Mairie, Associations.  
Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

